

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/2597  
3 décembre 1953  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Huitième session  
Point 39 de l'ordre du jour

PREVISIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 1954

Observateurs militaires des Nations Unies en Grèce  
(Prévisions révisées pour le chapitre 5)

Trente-quatrième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à l'Assemblée générale (huitième session)

1. Les prévisions pour l'exercice financier 1954 présentées par le Secrétaire général (A/C.5/570) au titre des observateurs militaires des Nations Unies en Grèce, atteignent 49.000 dollars alors que les crédits ouverts pour l'exercice 1953 étaient de 110.000 dollars. Cette diminution de 61.000 dollars est due au fait que le Gouvernement a prié le Secrétaire général d'examiner la possibilité a) de limiter à trois le nombre des observateurs militaires et b) de ne les maintenir en service que jusqu'à la fin du mois de juillet 1954. Pour établir les prévisions révisées il a été tenu compte de cette demande au sujet de laquelle la Sous-Commission des Balkans doit prendre une décision.
2. En conséquence, le Comité consultatif recommande d'ouvrir, au chapitre 5, un crédit de 49.000 dollars, au titre des observateurs militaires des Nations Unies en Grèce.
3. Le Comité consultatif <sup>1/</sup> a déjà recommandé d'ouvrir à titre provisoire un crédit global de 2 millions de dollars pour le chapitre 5. Les prévisions qui figurent dans le document A/C.5/570 sont les neuvièmes d'une série de prévisions présentées pour donner une justification détaillée de ce chiffre provisoire.

-----

1/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, huitième session, supplément N° 7, document A/2403, paragraphes 74 à 76.